

# Saint-Léonard et vous...



BALLANDRINE

[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)



## Le Fournil D'Albâtre

472, route d'Étretat - **FROBERVILLE**  
02 35 27 32 38  
www.boulangeriemartin.fr

Pain Sur Levain - Pain du Matelot - Baguette de Tradition  
"La Normande" - Viennoiseries Pur Beurre "Fait Maison"

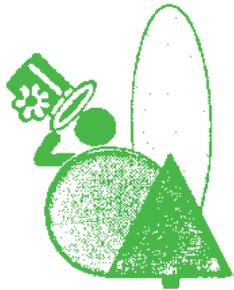
OUVERT 7h-13h30 / 15h-19h - Fermeture hebdomadaire Le Lundi - OUVERT les LUNDIS FÉRIES - JUILLET/AOÛT 7/7

# BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**



Les Voiles de Saint Léonard - Rue de la Briqueterie  
76400 SAINT LÉONARD  
Tél. 02 35 10 29 29 - site : www.bricomarche.com



## Roger ODIEVRE

Entrepreneur de Parcs et Jardins

76110 **Bretteville-du-Grand-Caux**

Tél. 02 35 27 91 10

Fax 02 35 27 91 22

## PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN



26, rue André-Paul Leroux  
76400 FÉCAMP

**02 35 28 27 20**

m.sl.energie@orange.fr



**SIÈGE**  
ZA les Sapins  
76110 BREAUDE  
Tél. 02 35 38 26 19  
Fax 02 35 31 26 55

**AGENCE DU CALVADOS**  
83 Rue du Lieu Doré  
14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE  
Tél. 02 31 61 76 40  
Fax 02 31 61 58 41

contact@reseaux-environnement.com

**Eclairage Public - Illuminations**

**Electrification Rurale**

**Réseaux HTA - BTA**

**Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable**

**Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ**

## « Le clos des Hogues »



*Chambres d'hôtes et gîtes*

66, route des Hogues  
76400 **Saint-Léonard**  
Tél. 06 61 65 64 29 - 06 13 43 75 77  
E-mail : marieclaire.pignol@neuf.fr  
www.clos-des-hogues.com



# MORIN FEREC

CHAUFFAGE  
COUVERTURE  
PLOMBERIE  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
DÉPANNAGES  
ENTRETIEN  
RANOAGE

Tél : 02 35 96 71 52  
491, rue de la Mairie - 76049 Tourville-sur-Eure  
www.morinferec.fr

## NOUVELLE CITROËN C3

UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES.



À partir de  
**149€** /MOIS<sup>1</sup>  
Après un 1<sup>er</sup> loyer de 2 000 €  
**3 ANS OFFERTS :**  
ENTRETIEN, GARANTIE, ASSISTANCE  
ConnectedCAM Citroën™™  
36 combinaisons de personnalisation  
Citroën Advanced Comfort®

S. N. F. A.  
Parc des Hautes Falaises  
Route du Havre  
76400 SAINT LÉONARD  
02 35 10 35 35

S. N. F. A.  
20, Zone d'Activité Le Calvare  
76190 AUZEBOSC  
02 35 95 40 31

# Édito

Chères Saint Léonardaises, chers Saint Léonardais,

Les élections présidentielles à peine terminées, nous voici en période d'élections législatives. Si les premières ont été très atypiques à tous niveaux, souhaitons que les secondes se déroulent avec davantage de sérénité. J'en profite pour remercier le personnel de la mairie pour l'organisation de ces scrutins ainsi que tous les Saint Léonardais qui ont démontré une forte mobilisation avec presque 90 % de participation au 1er tour des élections présidentielles.

Le conseil municipal a, comme à l'accoutumé, voté le 30 mars dernier un nouveau budget. Notre adjoint aux finances, Serge Lecrosnier, vous a préparé dans les prochaines pages, un bilan du compte administratif ainsi que du budget primitif. En effet, en terme de travaux, c'est la 2ème tranche de la RD925 (entre le carrefour de la rue du 8 mai 45/ 19 mars 62 et l'entrée de Fécamp) qui mobilisera les investissements les plus importants, mais aussi qui permettra enfin, d'améliorer à la fois la sécurité ainsi que l'environnement qui en a grand besoin. Ces travaux importants qui auront lieu à l'automne, seront précédés par une réunion des riverains afin d'échanger sur ce dossier et de recueillir les différentes remarques qui seront formulées.

Le projet « centre bourg » continue à franchir des étapes administratives. Ce n'est pas le plus passionnant, mais c'est incontournable ; cela consiste à mettre en place un appel d'offre pour choisir un cabinet d'architectes. Ce choix est bien entendu crucial pour retenir une candidature sérieuse et disposant de références solides. La dimension du projet mérite de ne pas négliger ce choix.

En terme d'animations, les associations organisent comme chaque année leurs programmes de festivités et notamment l'AEP avec « Grainval en fête » le 24 juin. Quant à la commune, elle prépare en lien avec les associations le prochain « Léo en fête » le 3 septembre, fête qui j'espère se déroulera dans de meilleures conditions climatiques qu'en 2016. N'oublions pas les rendez-vous réguliers que proposent les Amis de la Chapelle.

Je souhaite que cette période estivale vous permette de profiter du soleil et d'accomplir tous vos projets.

Bien à vous.

Bernard HOGUET.



Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur  
[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

Édito

## Vie municipale

Travaux 2017 .....	2
Projet centre-bourg .....	3
Pour une commune propre .....	3
Budget 2017 .....	4
Saint-Léonard Services .....	5
Retour sur les manifestations .....	6
Activités périscolaires .....	7

## Vie associative

Grainval en fête .....	8 - 9
Urb'Actu .....	10
Ouverture d'un restaurant .....	11
Liste des associations et présidents .....	12
Amicale des Anciens Combattants .....	13
A.S.S.L. 76 .....	14
Athlétisme, marche nordique .....	14
Amis de la Chapelle de Grainval .....	15
DOJO St-Léonard .....	16
Comité des Fêtes .....	17
J.S.S.L. 76 .....	17
Scrabble Côte d'Albâtre .....	18
Tennis Club Municipal .....	19

## Informations

Arrêtés .....	20
Subventions voyages .....	21
Nécrologie .....	21

## État civil

· Directeur de la publication :  
Bernard HOGUET  
· Responsable de la rédaction :  
Elvira HACHE  
· Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
les élus, les associations et le personnel municipal  
· Crédit photographique :  
mairie de Saint-Léonard et associations  
· Conception et impression :  
DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37  
· « Saint-Léonard et vous... » :  
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°9 - juin 2017  
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63  
Email : [mairie-saintleonard@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintleonard@wanadoo.fr)

Sommaire

# Travaux 2017

## RD 925 : carrefour 8 mai / entrée Fécamp

Le démarrage des travaux, avec l'enfouissement des lignes aériennes, est prévu pour le mois de juin. La durée est estimée à 8 semaines.

Par rapport au projet initial, nous demandons à équiper le carrefour de feux tricolores avec boucle de détection et système de gestion adapté à cette voie à grande circulation.

2 options, feux avec ou sans plateau surélevé, sont soumises à l'accord de la Direction des routes.

Il sera également réalisé un aménagement sécuritaire pour faciliter l'accès rue des chênes.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Juin/juillet : finalisation du dossier et consultation des entreprises.
- Septembre/octobre : démarrage des travaux.



## ATELIERS MUNICIPAUX :

A l'opération de désamiantage, s'ajoutera la modification de la charpente pour une toiture 2 pentes. Ces travaux permettront l'aménagement d'une surface de stockage dans les combles et la création sur l'arrière d'un espace couvert pour le stationnement des engins roulants.

La rénovation du bâtiment est envisagée également.

## EFFACEMENT DES RÉSEAUX :

L'enfouissement des lignes aériennes impasse des Marettes est programmé. La convention est signée avec le Syndicat départemental électrique.



## VOIRIE :

La réfection d'un chemin communal est prévue route d'Yport.

## ACCESSIBILITÉ PMR (personne à mobilité réduite) :

La mise aux normes des bâtiments et espaces communaux est au programme des 3 prochaines années.

Pour cette année sont engagés les travaux liés à la signalétique et le traitement de certains accès.

## SALLE HENRI LAMBERT :

Sont prévus la reconfiguration et la réfection des sanitaires ainsi que l'aménagement de la scène.

Jean-Alain PLANEIX  
Conseiller Municipal Délégué

## Projet centre-bourg

Nous poursuivons activement nos réflexions avec nos partenaires. Au mois de mars, nous nous sommes rendus à Gévézé en Ile et Vilaine à l'invitation du CAUE afin de visiter un concept original d'habitat locatif adapté aux seniors : la maison Helena. Pensé par des amis qui évoquaient les difficultés qu'ils avaient face au vieillissement de leurs parents et qui du coup imaginaient la façon dont ils se voyaient vieillir, ce projet a pu voir le jour dès lors qu'ils se

sont regroupés en association et qu'ils ont été soutenus par une municipalité à leur écoute. Une expérimentation réussie qui fait des émules aujourd'hui. Elle consiste à mettre à disposition des seniors des logements adaptés, sécurisés et lumineux. Des douches à l'italienne, des portes larges, des seuils sans barre...toutes sortes d'aménagement qui permettent l'autonomie de la personne âgée le plus longtemps possible. Au rez-de-chaussée, se trouve une grande pièce de vie avec cuisine aménagée pour que les résidents puissent se réunir pour discuter, jouer, goûter ensemble. Une coordonnatrice est à disposition des résidents pour les aider dans leurs différentes tâches comme pour organiser des sorties. Elle est également à disposition des autres seniors de la commune. On trouve aussi dans les locaux, les bureaux du CCAS ainsi que de l'association de service d'aide à domicile. C'est une résidence résolument ouverte sur l'extérieur, que nous avons fortement apprécié visiter.

Dans les prochaines semaines, un cabinet d'études débutera une mission de 8 mois destinée à étudier toutes les faisabilités de développement pour notre commune ; il proposera ensuite deux scénarii d'aménagement pour les parcelles concernées.

Nous en profitons pour vous informer que le conseil municipal a unanimement délibéré pour envisager une démarche éco-quartier dans le cadre de ce projet d'envergure pour l'avenir de la commune.



## Pour une commune propre

Assurer la propreté de la commune est un effort permanent et l'équipe municipale y consacre beaucoup d'énergie.

Le temps passé à cette activité par nos agents est en augmentation et pourtant nous constatons une très nette dégradation.

En modifiant notre comportement, en ne jetant pas nos déchets par terre, en ramassant les déjections canines, nous pouvons tous apporter notre contribution.

Certains pensent que nettoyer les espaces publics est du devoir de la collectivité, c'est vrai, mais c'est surtout un manque de respect envers les agents et aussi oublier le coût pour les contribuables.

Nous pourrions comme cela se fait ailleurs, contraindre et sanctionner, nous préférons encore sensibiliser, faire prendre conscience qu'agir pour préserver un environnement de qualité est l'affaire de tous.

Ces actes d'incivilité souvent perpétrés à l'abri des regards par une minorité sont préjudiciables au confort de vie d'une grande majorité.

En en parlant, en s'impliquant dans cette démarche de propreté nous pouvons tous montrer que nous refusons cette situation.

*Jean-Alain PLANEIX*  
Conseiller Municipal Délégué

# Budgets 2017



C'est lors de sa séance du 30 mars 2017 que le Conseil municipal de la commune a étudié et voté à la majorité les budgets 2017.

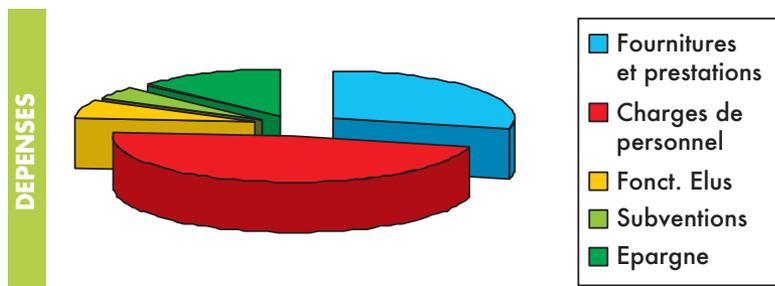
C'est un moment important dans la vie de notre municipalité car ces documents comptables régissent toutes les activités de notre commune pour l'année entière.

Nous vous en présentons dessous les grandes lignes :

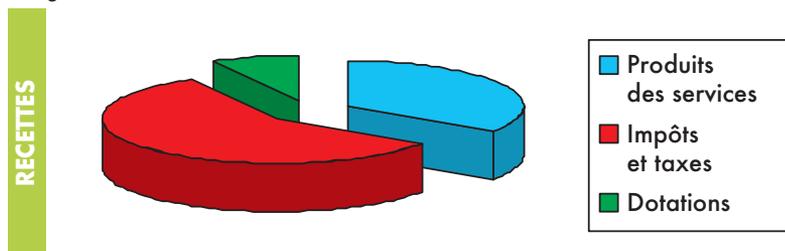
## 1) Budget de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement prévoit les dépenses nécessaires à l'activité des services dédiés à nos concitoyens. Il est équilibré à hauteur de 1 249 025.05€

En voici la répartition :



L'épargne est la somme que nous pouvons transférer au deuxième budget appelé budget « investissements ».



Pour équilibrer ce budget, il nous a fallu augmenter légèrement les taux de la fiscalité locale qui n'avaient pas évolué pendant ces 9 dernières années.

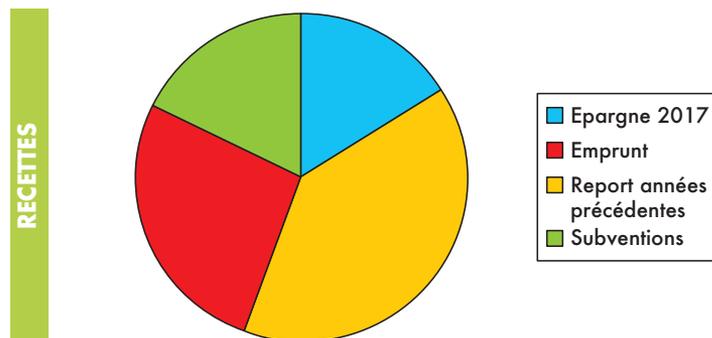
Ils deviennent :

- Taxe d'habitation : ..... 8,50 %
- Taxe foncière : ..... 18 %
- Taxe sur le foncier non bâti : ..... 44 %

Il est à noter que ces taux demeurent inférieurs à la moyenne départementale et souvent moindres que la plupart des communes environnantes.

## 2) Budget d'investissements

Après un programme très dense en 2016 dont vous avez pu apprécier les effets autour de vous, celui de 2017 est plus modéré mais permettra encore de belles réalisations sur notre Commune. Il se monte à 1 389 951.85€. Il est alimenté par plusieurs sources selon le détail qui apparaît dans le graphique ci-dessous :



Pourront ainsi être financés :

- La poursuite du plan d'enfouissement des réseaux (RD 925 au Chesnay et Impasse des Marettes)
- L'amélioration des voies communales
- Des travaux de sécurité et d'accessibilité dans les locaux communaux.
- La mise aux normes et l'agrandissement des ateliers municipaux.
- La réfection des sanitaires de la salle Henri Lambert.
- L'achat d'un terrain route de Grainval en vue de l'aménagement d'un parking à proximité de la Chapelle.
  - Enfin, et ce sera le gros chantier de l'année, la prolongation jusqu'à la limite de Fécamp, de la mise en sécurité et de l'embellissement de la RD 925 dans la traversée du hameau du Chesnay.

En conclusion, nous pouvons affirmer que c'est toujours un ambitieux et solide budget qui a été mis en place par votre municipalité au bénéfice de tous nos concitoyens. Il procure des services étendus et des équipements structurants qui renforcent l'attractivité de notre cité et améliorent la vie quotidienne des habitants de Saint-Léonard.

Serge LECROSNIER  
Adjoint au Maire en charge des finances.



# Saint-Léonard Services

- Association loi 1901 -

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard  
1 rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD  
Association déclarée n° W762006743

Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99  
Mail : [stleonard.services@gmail.com](mailto:stleonard.services@gmail.com)

## SERVICES PROPOSES AU DOMICILE

En partenariat avec  
le CCAS et la commune de Saint-Léonard

### Dans les actes de la vie courante

Ménage



Petits travaux



jardinage

Petit bricolage



### Accompagnement

**Assistance administrative** : rédaction courrier, formalités administratives...

**Collecte et livraison à domicile de linge repassé**

**Livraison de courses à domicile** : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents administratifs...

**Mise en relation avec organisme agréé** : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard ayant besoin d'une aide à domicile.

Les bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour l'association seront les bienvenus.

### N'hésitez pas à contacter :

#### Le CCAS :

Permanence tous les 1<sup>ers</sup> lundis du mois à la salle Marie-Madeleine BABIN de 18 h 00 à 19 h 00.

#### L'Association :

Accueil physique à la salle Marie-Madeleine BABIN les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Ou sur rendez-vous par mail ou téléphone

Une aide du CCAS peut vous être accordée en fonction de la grille des plafonds de ressources : **renseignez-vous**

### CREDIT D'IMPOT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

**La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.**

**La généralisation du crédit d'impôt remboursable** à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

Des besoins, appelez le **06 82 09 25 24**

Ou contactez-nous par courriel : [stleonard.services@gmail.com](mailto:stleonard.services@gmail.com)

Ou retournez-nous le coupon-réponse ci-dessous

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....Mail : .....

Vos besoins : .....

Y  
06

Vie municipale

Entre  
vieillir et

**BIEN**

vieillir,  
il suffit  
d'un clic.



[www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

BIEN  
VIEILLIR

Les caisses de retraite  
et Santé publique France vous  
aident à bien vivre votre âge



## Retour sur les manifestations du 1<sup>er</sup> semestre



Vœux du maire, 7 janvier 2017



Repas des anciens. Monsieur le Maire avec la doyenne du repas, madame Marie-Madeleine Babin



Repas des anciens. Madame Dégremont, adjointe avec le doyen du jour, monsieur Michel Lecacheur.



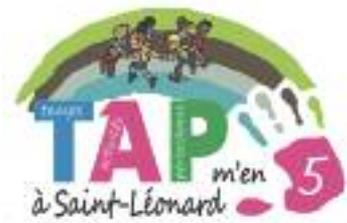
Cérémonie du 8 mai.



Cérémonie du 19 mars.



1<sup>er</sup> mai, Médailles du Travail. De gauche à droite, les récipiendaires mis à l'honneur : M Christian Brulin, M Dominique Bavant, Mme Isabelle Dubocage, Mme Véronique Pourchez.



## Activités périscolaires : un bilan positif

Début avril, nous avons lancé une enquête concernant les temps d'activités périscolaires et extrascolaires auprès des 106 familles dont les enfants fréquentent l'école. Nous regrettons le fait de n'avoir reçu que 46 retours car les remarques sont essentielles pour améliorer le fonctionnement de ce service gratuit.

### SAINT-LEONARD

**Lé en fête**  
2ème édition

**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017**  
de 10h à 17h autour de la mairie et  
de la salle Marie-Madeleine BABIN

Animations,  
démonstrations,  
ateliers...

... et jeux gratuits  
pour tous !!!

Restauration  
sur place

EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS  
Renseignements au 02.35.28.05.99

Rendez-vous  
le samedi 1<sup>er</sup> juillet pour la kermesse  
des activités périscolaires

Néanmoins, le dépouillement des questionnaires a donné satisfaction dans la mesure où les résultats sont plus que positifs. On peut constater par exemple que le récent changement des horaires de l'école pour étendre le temps de déjeuner est finalement aujourd'hui fort apprécié.

Concernant le temps de garderie, nous avons demandé si une extension de la plage horaire était nécessaire : moins de 4 % des parents ont répondu par l'affirmative. Il a donc été décidé de conserver les mêmes horaires pour l'année prochaine.

En ce qui concerne la cantine, sur la variété et la composition des repas, les personnes qui ont répondu sont à 61% satisfaits ou très satisfaits.

Enfin nous avons abordé les activités périscolaires, quasiment 70% sont satisfaits de ce service. Par contre 65% des personnes ont répondu qu'ils n'étaient pas suffisamment informés. Nous sommes surpris de cette réponse regrettant le peu de personnes présentes lors de la réunion publique qui avait eu lieu.

Aussi, nous vous informons que nous organisons la **fête des activités périscolaires le samedi 1<sup>er</sup> juillet**. Nous serons ravis d'accueillir tous les enfants de l'école afin que chacun découvre ce qui a pu être fait pendant l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher de Madame POMELLE pour tous renseignements complémentaires.

*A vos agendas, nous vous donnons rendez-vous le 3 septembre prochain, en partenariat avec les associations de la commune afin de faire connaissance, de vous présenter les activités et de vous détendre.*

# Grainval en fête : XII<sup>ème</sup> édition !!!

La valleuse revivra encore cette année sous le signe de la fête les samedi 24 et dimanche 25 juin 2017. Avec un thème un peu embrouillé volontairement "Quand la musique s'en mêle... s'emmêle", nous découvrirons une nouvelle édition de Grainval en Fête avec tous les ingrédients qui ont fait jusqu'alors son succès ainsi que des nouveautés.

## L'exposition de Patchworks

Cette exposition présentera des Patchworks, véritables oeuvres d'art. Les membres de l'atelier Patchwork seront présents et réaliseront sur place des Patchworks. Ils pourront vous en expliquer la technique.

Cet atelier offre à notre association un Patchwork que nous tirerons au sort parmi les billets vendus à cette occasion.

## Le défilé d'E.R.N.I.

Le Défilé d'ERNI (Engins ou Objets Roulants Non Identifiés) lancera les festivités de Grainval en fête. Ce sera un défilé humoristique sur le thème de la musique. Les engins seront réalisés à partir de toutes sortes d'objets récupérés ayant des roues.

Une Exposition de ces ERNI aura lieu sur le site de la fête le dimanche

### Bulletin d'inscription au repas

à retourner avant le 20 juin 2017 à :

L'Auberge des Tonnelles 2 chemin des Falaises 76400 St Léonard  
ou à LA MIE CALINE rue Pierre 76400 FÉCAMP  
ou à Rose-Marie Noël 5 rue des Pinsons 76400 St Léonard  
ou à Michel Crochemare 29 cité Béneficière 76400 Fécamp

Nom : .....  
Prénom : ..... Téléphone : .....  
Adresse : .....

Participe au repas du SAMEDI 24 juin 2017  
Apéritif + Plat + Fromage et Dessert  
Boissons (eau et vin) non comprises  
Couscous et Paëlla préparés par LA ROTISSERIE DES 3 RMÈRES  
et Assiette anglaise par LA FERME AU PANIER

Couscous :  
adultes ..... x 17 € = \_\_\_\_\_

Paëlla : adultes ..... x 17 € = \_\_\_\_\_

Assiette anglaise :  
adultes ..... x 15 € = \_\_\_\_\_

Menu enfant (-12 ans) :  
enfants ..... x 10 € = \_\_\_\_\_

TOTAL = \_\_\_\_\_

Remettre à l'inscription par chèque au nom de A.E.P. Ste Bernadette

## Le Repas

Un repas préparé sur place et servi par les bénévoles, est proposé à tous dans un cadre champêtre, en plein air, sous stands. Ce repas sera animé et dansant.

L'inscription se fait avec le bulletin ci-contre.

Grainval en Fête !  
C'est reparti !

## LE CONCERT

En attendant le spectacle son et lumière, le groupe de Rock "Les agités du Bocal" nous produira un concert.

"Les Agités du Bocal" sont un groupe de rock/humoristique aux influences multiples prenant un malin plaisir à déformer l'actualité et les faits divers pour en faire des chansons décalées, comiques, et en français s'il vous plaît (vive Molière, Racine et Ribéry bien sûr).

Créée début 2013, cette formation touche à tous les styles.

Leur but est de nous faire passer un bon moment et de nous faire sourire (voire rire) grâce à leurs textes et leur musique accessibles à tous !

Les agités du bocal



## LE SPECTACLE

Des objets ayant trait à la musique retrouvés au fond d'un grenier par des enfants seront le point de départ de l'histoire de ce nouveau spectacle entièrement réalisé et conçu par une équipe de bénévoles rajeunie.

Ce sera une fresque historique de la musique à travers les âges: la musique qui se mêle aux cultures et à la vie des hommes de leur temps d'où le thème "Quand la musique s'en mêle". Mais aussi une musique variée qui ne sait plus de quel temps elle est et qui devient une musique qui "... s'emmêle".

Vous y retrouverez toutes les sortes de musique moderne et plus ancienne, ainsi que tous les rythmes endiablés et plus calmes. Une variété où chacun s'y retrouvera.

Sur des podiums autour de la chapelle, de nombreux figurants et des danseurs, richement costumés, interpréteront ce scénario. Aux décors et aux projections sur très grand écran nous ajouterons des jets d'eau, des jeux de lumière, des effets spéciaux. Le tout pour une mise en valeur de la chapelle et du site.

## Le Feu d'artifice

Le Feu d'artifice tiré lors de Grainval en Fête n'a plus de réputation à faire. Il est très prisé. Le site lui donne un caractère unique et chacun en ressort émerveillé.



## LE PROGRAMME GÉNÉRAL

### Samedi 24 juin

- de 15 h à 20 h - Dans la Chapelle : **Exposition**

- de 17 h 00 à 19 h - Route de Grainval et à l'Auberge :

**Défilé d'E.R.N.I.** (Engins Roulant Non Identifiés)

- 19 h 00 - Terrain Gréaume : **Repas animé**

- 21 h 30 - **Concert "LES AGITÉS DU BOCAL"**

- 22 h 30 - Devant la Chapelle :

**GRAND SPECTACLE**

"Quand la musique s'en mêle...s'emmêle !"

- 23 h 30 - Devant la Chapelle : **Feu d'artifice**

### Dimanche 25 juin

- 10h - 12h et 15h - 18h - A la Chapelle : **Exposition**

- 10h - 12h et 15h - 18h - Terrain Gréaume

**Présentation d'E.R.N.I.** (Engins Roulants Non Identifiés)

- 18 h 00 - Dans la Chapelle

**Tirage au sort d'un patchwork**

Voilà un programme bien rempli et cette année encore, les organisateurs ont mis toute leur énergie pour que Grainval en Fête reste un moment festif. Alors, venez nombreux les encourager et participer à cette fête populaire.

Accès au site gratuit sauf pour le concert,  
le spectacle et le feu d'artifice : 1,00 € par personne adulte  
Gratuit pour enfants (-14 ans) et les personnes participant au repas

**Tous renseignements sur :**

<http://association-sainte-bernadette.over-blog.com/>

et sur Facebook

---

Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain - à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, de nouvelles mentions sont obligatoires

Publié au Journal Officiel du 13 avril 2017, l'arrêté du 30 mars intègre certaines modifications au contenu des panneaux d'affichage qui doivent être visibles sur le terrain afin d'informer les tiers de l'autorisation délivrée.

En sus des mentions « classiques » relatives au contenu du permis (identité du bénéficiaire, nature du projet, superficie, etc.), le panneau d'affichage devra à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 préciser le nom de l'architecte auteur du projet ainsi que la date à laquelle le permis a été affiché en mairie : «Le panneau prévu à l'article A. 424-15 indique le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale du bénéficiaire, le nom de l'architecte auteur du projet architectural, la date de délivrance, le numéro et la date d'affichage en mairie du permis, la nature du projet et la superficie du terrain ainsi que l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.»

Nous vous rappelons que le défaut d'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain est sans influence sur la légalité même de l'autorisation. En revanche, il fait obstacle au commencement du délai de recours laissé aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. À défaut d'affichage, les tiers ayant un intérêt à agir peuvent donc contester l'autorisation sans limitation dans le temps.

Textes de référence :

- Code de l'urbanisme : article R424-15 / Obligation d'affichage de l'autorisation d'urbanisme
- Code de l'urbanisme : articles A424-15 à A424-19 / Contenu du panneau d'affichage
- Code du patrimoine : article L630-3 / Mention de l'architecte qui a réalisé le projet

---

Actualisation du code de l'urbanisme [Arrêté de permis de construire]

Un arrêté du 30 mars 2017 actualise la partie « Arrêtés » du code de l'urbanisme. L'article A 424-8 concernant l'arrêté de permis de construire est modifié comme suit : conformément à l'article R 424-17 du code de l'urbanisme,

**Le permis est périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de 3 ans\* (contre 2 auparavant) à compter de sa notification au bénéficiaire.** Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

---

Seuil de recours à un architecte pour les permis de construire [décret publié le 27 février dernier] - depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, le recours à l'architecte devient obligatoire au-delà de 150 m<sup>2</sup> (pour les construction autre qu'agricole)

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2017, une demande de permis de construire déposée par une personne physique n'était soumise à l'obligation du recours à l'architecte que si elle concernait une construction dépassant ou ayant dépassé une surface de **170 m<sup>2</sup> de surface de plancher et d'emprise au sol.**

Les demandes déposées depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017 doivent contenir un projet architectural signé par un architecte lorsque cette construction dépasse le seuil de **150 m<sup>2</sup> de surface de plancher !**

\*\*\*

En principe, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne désirant entreprendre des travaux soumis à permis de construire a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis.

Toutefois, le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les personnes physiques (particulier, par exemple) ou les exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes :

- une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m<sup>2</sup>,
- une construction à usage agricole dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m<sup>2</sup>,
- des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m<sup>2</sup>.

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante conduisant soit la surface de plancher, soit l'emprise au sol de l'ensemble à dépasser l'un de ces plafonds.

Prescription en matière pénale - Modification des règles

Ces derniers mois, nous déplorons un grand nombre d'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée. Nous vous rappelons que cela constitue un délit et est passible de poursuites pénales.

Le maire, en tant que représentant de l'Etat, a pouvoir d'engager une procédure de contentieux judiciaire, en cas d'infraction. Dès lors qu'il a connaissance d'une infraction, il a l'obligation d'en dresser le procès-verbal et d'en transmettre copie au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut même ordonner l'interruption des travaux, la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

Nous vous informons que la loi n° 2017-242 du 27 février 2017 modifie justement les règles relatives à la prescription en matière pénale. Les nouvelles règles de prescription de l'action publique figurant dans le code de procédure pénale sont donc les suivantes :

- 20 ans pour les crimes ;
- **6 ans pour les délits** (au lieu de 3 ans auparavant)
- 1 an pour les contraventions.

► **Loi n° 2017-242** du 27 février 2017 portant réforme de la prescription en matière pénale - JO n° 0050 du 28 février 2017.

Aussi et quelle que soit la nature de votre projet, nous vous conseillons de demander un avis sur sa faisabilité avant de le déposer, nous vous invitons à venir en Mairie ou à nous contacter par courriel ([mairie-saintleonard@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintleonard@wanadoo.fr)) ou par téléphone (02.35.28.05.99) afin de convenir d'un rendez-vous.

# Ouverture

## Restaurant et traiteur asiatique à Saint-Léonard, «Aux délices d'Asie»

Notre commune de Saint Léonard accueille depuis le 17 décembre 2016 un nouveau commerce de restauration spécialisée dans la cuisine Japonaise et Chinoise. Madame ZHOU ainsi que ses 9 employés, vous accueillent avec le sourire 7j/7j, midi et soir ainsi que les jours fériés "Aux délices d'Asie" dans un décor typique. Ce restaurant idéalement situé au 291, route du Havre (en face de Volkswagen), a une capacité de réception de 240 couverts et dispose de nombreuses places de parking.

Madame ZHOU et son équipe vous proposent les meilleures spécialités de plats asiatiques, de wok et de grillades que ce soit à la carte, en formule, en buffet à volonté et même "à emporter" soit un choix très large adapté à chaque budget, de quoi remplir rapidement sa carte de fidélité, fêter son anniversaire ou bien de venir nombreux.

Créée dès mai 2016, il aura fallu plusieurs mois de démarches et de travaux d'aménagement des locaux à cette société pour permettre une ouverture réussie de son restaurant et un succès bien mérité.

Ne cherchez pas de publicité, il n'en existe pas, fort d'une première expérience, la réussite de ce restaurant haut en couleurs provient de la qualité de l'accueil et de ses prestations ainsi que de la gentillesse de son équipe, l'essayer c'est l'adopter comme en témoignent les nombreux commentaires déjà inscrits sur la page Facebook du restaurant Délices D'Asie Saint Léonard.

La commune de Saint Léonard, toute l'équipe municipale, souhaitent la bienvenue et une bonne réussite à Madame ZHOU ainsi qu'à son équipe, un restaurant qui porte très bien son nom : Aux délices d'Asie.



*Elvira Hache  
Adjointe à la communication*

# Liste des associations et des présidents

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

» M AUBOIN Didier - 6, rue du 19 Mars 1962 .....02.35.29.92.54

## ATELIERS DE JEU THÉÂTRAL (A.J.T.)

» Mme N'DONG Aline  
454, route du Havre.....06.88.13.65.97

## ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

» Mme NOEL Rose-Marie  
5, rue des Pinsons.....02.35.28.74.69

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

» M DESJARDINS Jean-François  
305, impasse de la Ferme Dargent .....02.35.28.54.93

## SECTION ATHLETISME

» Mme HOUOT Stéphanie  
18, rue André Paul Leroux, Fécamp .....06.21.04.77.38

## SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

» M LAPERDRIX Claude  
15, rue Victor Coviaux .....02.35.28.42.81

## CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

» M NOEL Didier  
5, rue des Pinsons.....02.35.28.74.69

## CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

» Mme CADINOT Claudine  
25, impasse du Bouleran .....02.35.28.20.77

## COMITE DES FETES

» Mme DUPARC Anne-Marie  
667, impasse des Petits lfs .....02.35.28.46.41

## CONFRERIE

» M DECULTOT Rémy  
25, impasse du Bouleran .....02.35.28.20.77

## DOJO SAINT-LEONARD

» M BENCHAOUI Lahbib  
15A, hameau de Gournay, Epreville.....06.29.79.32.51

## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

» Mme BONNEVILLE Renée  
44, rue du 8 Mai 1945 .....02.35.28.45.53

## GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

» Mme LEVARAY Catherine  
431, rue du Poteau .....06.17.91.31.10

## JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

» M BLONDEL Xavier  
5 D, la Grand Mare, Epreville .....06.85.22.78.98

## LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

» M CROCHEMORE Michel  
29, Cité Bénédicte, Fécamp .....02.35.29.14.67

## LYDIE TOUS SOLIDAIRES

» Mme NOËL Nathalie  
25, résidence de la Forge .....06.86.03.18.15

## LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

» M MARCHAND Dominique  
88, rue de Boisval, Eletot .....02.35.29.54.77

## SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

» M OUIN Hervé  
73, chemin Martin Duval, Fécamp .....02.35.28.54.12

## SAINT-LEONARD SERVICES

» M NOEL Didier  
stleonard.services@gmail.com .....06.82.09.25.24

## SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

» Mme GROULT Marie-Noëlle  
48, rue du Dc Léon Dufour, Fécamp.....02.35.27.33.31

## TENNIS CLUB MUNICIPAL

» M DENEUVE Gérard  
162, rue des Marquais, Senneville sur Fécamp .....02.35.28.16.25

## TRAVERSÉES MUSICALES

» M ROLLET Claude  
495, rue du Poteau <http://barachois-danstrop.eclublog.com>



## Association des Anciens Combattants

L'association des anciens combattants et la municipalité ont célébré le 8 Mai 1945 qui signifia la capitulation des Allemands et l'arrêt des combats. Le 8 Mai est un jour férié en mémoire de la victoire des alliés sur l'Allemagne Nazie à la fin de la seconde guerre mondiale.

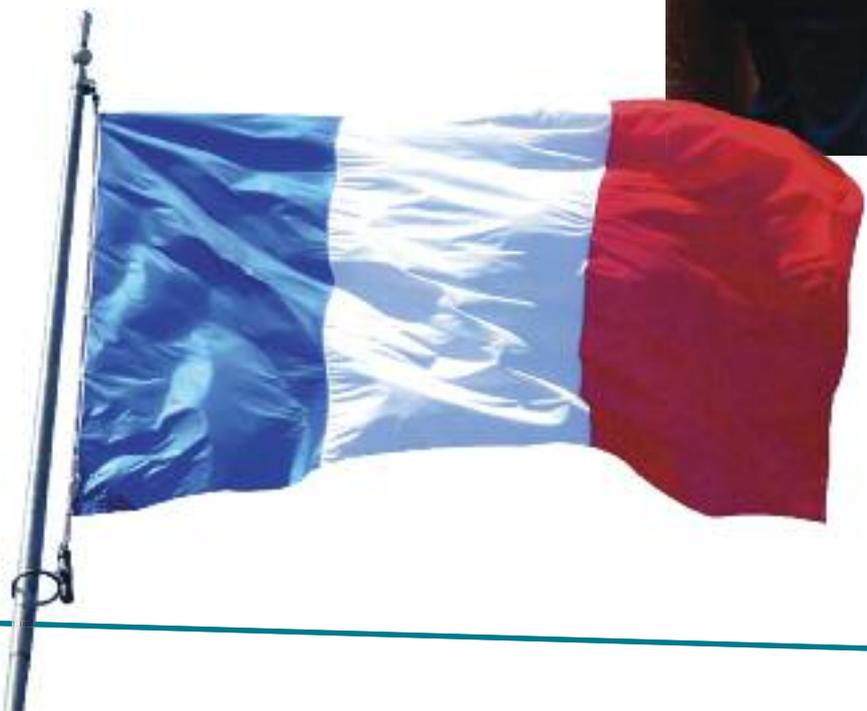
En 1965, cette date a été déclarée jour de commémoration nationale. Recueillement, minute de silence, chant de la Marseillaise puis le message du Secrétaire d'Etat lu par Marie-Lise Dégremont.

Cette commémoration a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Henri Lambert.

Puis un repas a été servi dans une ambiance conviviale.

Prochain rendez-vous le samedi 11 Novembre 2017.

*Le Président,  
Didier AUBOIN*





Après un hiver long et froid, les cyclos de l'association sportive de Saint-Léonard avec le retour des beaux jours et malgré une température encore fraîche, ont retrouvé leurs petites habitudes hebdomadaires. Les couleurs jaune et bleu sont de nouveau présentes sur les routes cauchoises et c'est avec un plaisir non dissimulé que chacun a repris son passe-temps favori. Présent depuis plus de 40 ans, le club créé par Claude Laperdrix a traversé le temps sans se départir de sa bonne humeur et le plaisir de se retrouver, chaque semaine entre cyclos a toujours été le motif des membres du club.

L'arrivée la saison dernière de quelques nouveaux adhérents a su redonner un nouvel élan et entrain ainsi Momo, Thierry, Jacky, Jacques et Jean-Marie ont vite trouvé leur place auprès des piliers du club.

Le club, c'est aussi une section marche dynamique d'une quinzaine de participants dirigée par Marie-Lise Dégremont. Ce groupe de marcheurs que les frimas de l'hiver n'ont pas ralenti arpente chaque dimanche les chemins et sous-bois de la région dès 9h30. Cette année, comme chaque année, une partie des cyclos et marcheurs se déplaceront à Mortagne au Perche la première semaine d'août pour la semaine fédérale cycliste.



### Association Sportive de Saint-Léonard

15, rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD - Tél : 02-35-28-42-81  
e-mail : asslcylo76@orange.fr

## Avec les sections Athlétisme enfants, adultes et marche nordique

**Section Athlétisme enfants :** les entraînements ont lieu à la salle « MARIE MADELEINE BABIN » à Saint-Léonard. Les rendez-vous compétitions ont eu lieu à l'extérieur ou à domicile dans une discipline adaptée à leur âge, certains ont ramené des récompenses bien méritées de par leur assiduité à l'entraînement.

**Athlétisme adultes :** au nombre de «5 » adhérents, ont réalisé des podiums au niveau régional en individuel ou en mixte.

**Marche nordique :** qui est une discipline surtout adulte, est pratiquée le lundi soir sur la piste du stade Le Dantec mais aussi les mercredis matin ou après-midi sur les chemins des villages cauchois autour de la cité Fécampoise et enfin le samedi matin soit au stade Le Dantec ou en chemin de randonnée ainsi que l'après-midi pour un renforcement musculaire à la salle Marie Madeleine Babin à Saint-Léonard.

Voilà de quoi satisfaire celle ou celui qui aime l'effort physique en fonction de ses capacités bien sûr car aucune performance n'est demandée. Il faut que cela reste un plaisir pour chacun au sein de ces disciplines.

Pour tous contacts, appeler Madame Stéphanie Houot entraîneur marche nordique F.F.A au 06.01.29.07.89

#### Les tarifs :

Enfants de moins de 7 ans : 60€ - plus de 7 ans : 70€

Hors stade adultes : 60€ ou 85€ (licence compétitions qualifications F.F.A)

Marche nordique : 100€ pour une séance la semaine et 135€ pour toutes les séances de la semaine.

**Entraînement marche nordique :** Lundi : 18h30/20h00 - Mercredi : 9h30/11h00 - 14h00/15h30 - Samedi : 9h30/11h00 - renforcement musculaire : 15h30/16h30.

**Entraînements athlétisme enfants :** Samedi : 13h30/15h30

# Association des Amis de la Chapelle de Grainval

Depuis bientôt un an, la chapelle est ouverte au public pour diverses animations : concerts, conférences, expositions, cinéma, etc.

La participation à ces animations a été très suivie et nous sommes heureux de voir l'intérêt qu'il y est porté.

Pour le deuxième semestre 2017, le programme est établi et nous vous le présentons :

- Vendredi 7 juillet à 20h 30  
**CONCERT** Trio pour flûte, hautbois et harpe  
avec Les Musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie
- Du samedi 5 au dimanche 13 août  
**EXPOSITION PHOTOS**  
avec le "Labo-Photo" de Sainte-Hélène-Bondeville
- Vendredi 18 Août à 20h30  
**CONCERT** de Trompette  
avec Jean-Jacques Petit, Trompette d'or
- Vendredi 15 septembre à 20h30  
dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine  
**CONCERT** Trio pour Violon, Violoncelle, Accordéon  
avec Les Musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie
- du Samedi 23 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
**EXPOSITION DE PEINTURES**  
avec Nathalie GRANCHER et ses élèves de l'Embellie

- Vendredi 20 octobre à 20h30  
**CONCERT** Duo de Violoncelles  
avec les Musiciens de la Garde Républicaine
- Vendredi 17 novembre à 20h30  
**CONFÉRENCE** "Les Drifters" avec Yannick NAZE
- Dimanche 10 décembre 2017  
**CONCERT** de Noël  
avec la Chorale "Tous Ensemble" de Robertot

Dans le cadre de ce concert de Noël, nous organiserons aussi une animation autour de la chapelle avec :

- Un Mini marché de Noël
- Une Décoration du sapin de Noël avec les enfants
- Une Crèche vivante avec figurants et animaux
- Une Arrivée du Père Noël
- Un Vin chaud et gâteaux

Nous avons aussi en prévision pour l'année 2018, d'autres conférences, une soirée contes, du théâtre, du cinéma, des concerts, des expositions et toutes idées que vous pourriez émettre.

Nous essayons de diversifier la programmation afin que chacun puisse y trouver son compte.

Nous vous disons à bientôt, nous serons heureux de vous accueillir !

*Le Président, Michel CROCHEMORE*



# DOJO Saint-Léonard



En cette fin de saison, le club est au beau fixe.

Nous comptons 110 licenciés divers et variés : un groupe baby, deux groupes enfants, un groupe de personnes en situation de handicap et un groupe ados/adultes. Le dojo a organisé son tournoi le samedi 8 avril 2017. Pas moins de 180 combattants ont participé à cet évènement dans un esprit de convivialité et de respect. La veille, nous avons convié d'autres clubs de la région pour un tournoi adulte par équipe. Tournoi remporté, cette année, par notre équipe n°1. Bravo à tout le monde pour le bon esprit !

D'autre part, nous avons placé 2015-2016 sous le signe de la compétition. En effet, un grand nombre de nos adultes vétérans a participé à divers tournois pour compléter leur nombre de points et avancer vers la ceinture noire. Objectif atteint par un de nos membres : bravo à Fabien pour l'obtention du graal. Pour les autres : courage, la saison n'est pas finie !

Et comme chaque année nous allons participer au tournoi international de Gonfreville-l'Orcher ( le Viking masters) au mois de juin prochain.

Nous avons aussi des ados qui vont débiter leur formation : combats, UV arbitrage et katas ! Courage à vous les garçons !

Enfin, d'autres évènements nous attendent pour cette fin de saison :

- Stage judo/hand au mois de juillet (je profite de l'occasion pour remercier nos amis du hand toujours à nos côtés).
- Vide grenier

C'est dans cet esprit que nous remercions donc tous les bénévoles de l'association ainsi que la municipalité pour leur investissement et leur soutien tout au long de l'année.

## Rappel des horaires des cours :

Baby judo 3-4 ans :	Le mercredi de 15h à 15h45 - Le samedi de 10h30 à 11h15
Judo 5-7 ans :	Le mardi de 17h à 18h - Le mercredi de 14h à 15h - Le samedi de 09h30 à 10h30
Judo 8-10 ans :	Le mardi de 18h à 19h - Le samedi de 9h30 à 10h30
Cours ados-adultes :	Le mardi de 19h à 20h30 - Le jeudi de 19h à 20h30
Cours Handicapés :	Le mercredi de 10h30 à 11h30

## Pour tout renseignement :

Philippe au 06.19.26.43.27

Ou sur notre site Internet : [http://club.sportsregions.fr/st\\_leonard](http://club.sportsregions.fr/st_leonard)

Mail : [dojo.stleonard@yahoo.fr](mailto:dojo.stleonard@yahoo.fr)

# Comité des Fêtes

Nos manifestations de l'été arrivent à grand pas.



Le **vendredi 2 juin** à 20h,  
nous organiserons le loto de l'été.

Le **dimanche 13 août**  
aura lieu notre grande foire à tout  
sous le soleil,  
nous l'espérons.

Les inscriptions débiteront  
vers le 20 juillet.

Pour finir la saison, un loto et une foire en salle seront organisés.

Les enfants de l'école de Saint-Léonard ainsi que les anciens pourront être gâtés s'il y a bénéfice.

Nous remercions toutes les personnes qui participeront à nos activités.

Bel été à tous.

Anne-Marie DUPARC



# Nouveau bureau de la J.S.S.L. 76

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu ce mardi 18 avril 2017 ayant pour ordre du jour la révocation du président Richard Detrez et l'élection d'un nouveau bureau. Ont été élus :

- Monsieur Blondel Xavier Président,
- Madame Hanouet Laetitia Vice-présidente,
- Monsieur Sorin Christian Trésorier et secrétaire adjoint,
- Madame Coppin secrétaire et trésorière adjointe,
- Monsieur Deschamps Arnaud et Mademoiselle Dulong Charlotte membres référents.

La nouvelle équipe fait d'ores et déjà appel aux bénévoles pour aider dans les diverses manifestations à venir.

Elle vous accueillera avec plaisir lors de son vide-grenier du 4 juin prochain sur le grand terrain face à la mairie de Saint-Léonard.



Les U11 de la JSSL au Stade Océane pour le main dans la main. Petite Sortie pour les U11 au stade Océane du HAVRE pour la rencontre le HAC - NIORT le Vendredi 05 Mai 2017 à 20h. Nos jeunes étaient fiers de tenir la main des joueurs du HAC tout en portant le maillot de NIORT.

Le club de la JSSL76 est heureux de leur faire plaisir et surtout de voir le sourire des gamins sur leurs lèvres.

# Scrabble Côte d'Albâtre

## CONCOURS DES ECOLES

Le 18 mars se déroulait à Gonfreville L'Orcher la finale régionale du Concours des écoles jumelée avec le championnat de Normandie des Jeunes.

Deux jeunes de l'école de Saint-Léonard Taïna et Clémence participaient à cette finale. Première compétition officielle pour nos deux jeunes qui comptait 61 participants.

L'appréhension de la première partie laissait place à la concentration lors de la deuxième partie.

Taïna et Clémence se classent respectivement à la 9<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> place au classement général toutes catégories confondues.



Mais pour le classement des jeunes issus du concours des écoles Taïna termine à la première place et remporte une coupe et Clémence se classe 3<sup>ème</sup> des CM1 et recevra bientôt une récompense également.



Un deuxième centre réunissait des jeunes de la région rouennaise.

Après les résultats cumulés des deux centres, Taïna se qualifie pour la finale du concours scolaire qui aura lieu à Paris au lycée Buffon le samedi 3 juin.

*Bravo Taïna !*

## A vous de jouer

Retrouvez la ou les rallonges initiales de trois lettres pour les mots suivants.

1. \_\_PÈRES \_\_PÈRES \_\_PÈRES \_\_PÈRES

2. \_\_MÈRES \_\_MÈRES \_\_MÈRES \_\_MÈRES \_\_MÈRES

3. \_\_FILS \_\_FILS \_\_FILS \_\_FILS \_\_FILS

Pour le mot FILLE aucune rallonge initiale en 3 lettres n'est possible dommage pour la famille qui reste incomplète mais c'est un moyen pour se rappeler qu'il y a des possibilités pour les 3 autres.

**A vous de jouer** (Réponses du tirage bulletin précédent).

Avec le tirage A-E-D-I-L-S-R au 1<sup>er</sup> coup d'une partie vous pouviez jouer : DELIRAS (Verbe DÉLIRER participe passé invariable) - LARIDES (LARIDÉ(S) : nom masculin oiseau type goéland, mouette) - LIARDES (Verbe LIARDER participe passé invariable : Lésiner) - SIDERAL (SIDÉRAL, E, AUX : Adjectif relatif aux astres).



*1<sup>ère</sup> en partant de la gauche Monique*

## Championnat de Normandie 2017

Le 5 mars se disputait à Saint-Aubin les Elbeuf le championnat de Normandie.

Edith, Cécile, Monique, Catherine, Marino 5 joueuses du club s'étaient déplacées, 194 joueurs au total.

Monique Levaray s'adjuge le titre en 6<sup>ème</sup> série et rapporte une belle coupe pour ce titre de Championne de Normandie.

*Bravo Monique !*

## INTERCLUBS 2017

Les qualifications Interclubs, seule compétition de scrabble qui se joue en équipes, se sont déroulées

le 26 mars à Gonfreville L'Orcher.

Le Club avait engagé 2 équipes l'une en division 5, l'autre en division 6.

Sur le plan régional, l'équipe 2, composée de Annie DUVAL, Annick DOUTEAU, Muriel DEVENDEVILLE, Monique EDOUARD, Eliane LELIEVRE, Catherine LEPILLER, et Catherine LOISEL remporte le titre de Championne de Normandie en division 6 et se classe 18<sup>ème</sup> sur 56 équipes sur le plan national. Seules les 8 premières équipes se sont qualifiées pour la finale nationale. Ce sera peut-être pour 2018 !

L'équipe 1 composée de Cécile CAVELLIER, Geneviève COLOMBEL, Marie-Noëlle GROULT, Monique LEVARAY et Edith RENAULT se classe 44<sup>ème</sup> sur 327 sur le plan national en division 5.

Le Scrabble Côte d'Albâtre obtient des résultats honorables sur cette compétition.



# Tennis Club Municipal



Sur le plan sportif, dans le cadre de la compétition de printemps, le Club de tennis a engagé pour ce printemps :

- Une équipe sénior + 35 ans en entente avec le T.C des Loges et devrait terminer au milieu de la poule.
- Une équipe sénior 1. Ayant terminé meilleure deuxième des poules de l'an passé dans sa division, elle est inscrite en division supérieure.
- Une équipe sénior 2.

Par ailleurs, après un reclassement à 30/1, une des adhérentes du club (Emmanuelle Poret) participe au championnat féminin en DF1 en entente avec Fécamp Nid De Verdier et Froberville.

Après le tournoi du CCL de Fécamp d'avril et pour la prochaine saison sportive 2017-2018, cinq joueurs du club seront classés 30 (début de 3ème série) au classement intermédiaire de juillet :

Yohann Lainé, Baptiste Hue, Jimmy Pouchin, Michael Guéry et Yann Lainé.

A noter la participation de Yohann au Tennis Entreprise et la place de finaliste départemental ainsi que la place de champion départemental de 4ème série.

Aidé du juge-arbitre Samuel Jeanne (TC Goderville), le Club organise un tournoi interne homologué de mars à juin.

Pour répondre à une demande d'enfants du primaire issus des activités périscolaires, l'Ecole de Tennis proposera une seconde séance le jeudi de 17h à 18h.

Comme d'autres associations, celle du TCM bénéficie maintenant d'un vestiaire rénové et d'un Club House qui lui permettra d'accueillir les équipes visiteuses.

De juillet à septembre, des tarifs spécifiques et dégressifs en fonction du nombre de mois sont proposés aux adultes et enfants de Saint-Léonard et des communes environnantes pour la pratique du tennis sur les courts extérieurs.

(Contacter Gérard Deneuve au 02-35-28-16-25).

Pour des renseignements sur l'Ecole de Tennis contacter sur place au gymnase Baptiste Hue.

*Le Bureau du Club*



Courant Décembre, le T.C.M St-Léonard, avec le soutien de la municipalité, a organisé une session jazz à la salle Henri Lambert. Le groupe « Big Band à part » issu du Conservatoire de Notre Dame de Gravenchon, parrainé par la Communauté « Caux vallée de

Seine » et France Bleue Haute-Normandie et composé de trente musiciens dont une section de cordes a interprété des morceaux du registre de James Dean, crooner américain.

Grand merci au chef d'orchestre Sébastien Guillaume qui a démarré la tournée de ce groupe avec un répertoire nouveau dans notre village et à l'ingénieur du son qui a su rendre la qualité musicale de ce grand groupe. Grand merci aux spectateurs amateurs de jazz qui ont répondu à cet événement original.





### ARRETE :

#### DESTRUCTION DES CHARDONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-LEONARD.

Le Maire de SAINT-LEONARD,

VU : Le code rural, livre II, titre X relatif à la protection des végétaux,

VU : L'arrêté ministériel du 30 juillet 1970 concernant la lutte obligatoire contre les ennemis des cultures,

VU : Le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.131-1 et L.122-27,

VU : Le code général des collectivités locales (Article L.2212.2 1°),

VU : La circulaire de Monsieur Le Préfet de la Seine-Maritime en date du 1er mars 1999 autorisant le Maire à prendre désormais toutes les dispositions sur le territoire de sa commune pour prévenir et lutter contre la propagation des chardons.

### ARRETE :

Article 1<sup>er</sup> : Sur le territoire de la commune de SAINT-LEONARD, les propriétaires, usagers, fermiers ou usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons et d'organismes nuisibles aux végétaux et produits végétaux dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage, ainsi que dans les haies qui les bordent. La destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée avant la floraison par tous moyens homologués respectueux de l'environnement.

Article 2 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux dispositions de l'article 363 du code rural.

Article 3 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté du 14 juin 2000.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à : Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de FECAMP et Monsieur le Garde-Champêtre.

A SAINT-LEONARD  
le 21 août 2001

Le Maire.



### ARRETE

#### D'INTERDICTION DE CIRCULER AU SOMMET ET AU PIED DES FALAISES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-LEONARD

Le Maire de la Commune de SAINT-LEONARD

Considérant que LES EBOULEMENTS DES FALAISES de plus en plus nombreux sont UN DANGER PERMANENT et qu'il y a lieu d'en informer le Public.

### A R R E T E :

Article 1er : Il est INTERDIT DE CHEMINER ET DE STATIONNER à proximité DES FALAISES sur tout le territoire de la Commune de SAINT-LEONARD.

Article 2 : Cette interdiction concerne LE REBORD DU PLATEAU AU SOMMET DES FALAISES ET LA PARTIE DU LITTORAL SITUÉE A LEUR BASE.

Article 3 : La Commune DEGAGE ENTIEREMENT SA RESPONSABILITE EN CAS D'ACCIDENT survenant par suite d'inobservation des interdictions du présent arrêté.

Article 4 : La mise en place de la signalisation sera assurée par le Service Technique de la Commune.

Article 5 : Toutes les autorités de Police et de Gendarmerie sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 15 octobre 1966.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- M. le Préfet de la Seine-Maritime
- M. le Sous-Préfet du Havre
- M. le Commissaire de Police de Fécamp
- M. le Commandant de la Gendarmerie de Fécamp
- Direction Départementale de l'Équipement (subdivision territoriale et maritime de Fécamp).

A SAINT-LEONARD,  
le 7 août 1995

Le Maire.

# Subvention voyages des collèves, lycées et séjours en colonies de vacances



Le conseil municipal a décidé de reconduire l'aide accordée :

- aux enfants de SAINT-LEONARD qui participent avec leur collège ou leur lycée **jusqu'en classe de terminale comprise**, à des voyages scolaires organisés par leur établissement scolaire.

- aux séjours en colonies de vacances des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans.

**Cette aide ne peut pas se cumuler avec la précédente.**

Subvention à 40 % du prix du voyage **plafonné à 90 €**, et accordée aux jeunes enfants qui en font la demande sur présentation d'une attestation scolaire d'inscription, puis de participation. Sont **exclus les petits voyages de 1 à 3 jours**. Les parents **percevront directement cette subvention** sur présentation d'un RIB et d'une attestation de présence au séjour prévu.



## Nécrologie

Monsieur Jean Pollet nous a quittés au mois d'avril à l'âge de 87 ans. Féru d'histoire locale et épris de la mer et des bateaux, il a beaucoup œuvré pour faire connaître le passé maritime de Fécamp. Il était d'ailleurs membre d'honneur de l'association des Amis du Vieux Fécamp. Fils et petit-fils de charpentier de marine, il était l'un des derniers témoins du lancement de l'Etoile et de la Belle-Poule, ces deux navires écoles de la Marine Nationale qui furent construits dans la cité des Terre-Neuvas.

Il était également passionné par l'histoire de sa commune qu'il connaissait du bout des doigts. Elu au sein du conseiller municipal, il avait écrit plusieurs articles dans le bulletin municipal dans lequel il retraçait l'histoire des hameaux.

Mais cet amoureux de la vie était également un manuel et ceux qui ont eu la chance de venir chez lui ont découvert un garage digne de la caverne d'Ali Baba.

Lorsqu'on lui demandait encore récemment comment il allait, il nous répondait avec le sourire aux lèvres «comme un jeune qui a encore 50 ans devant lui!».

La maladie en a malheureusement décidé autrement. Nous regretterons la bonne humeur de cet homme passionné et passionnant.

## État-civil

### NAISSANCES

**Elya ANDIEU** le 17 janvier 2017

**Léa DUBOCAGE** le 9 avril 2017

**Théa CRIBELIER** le 16 mars 2017

**Ana DUTOT TROLÉ** le 16 avril 2017

### PARRAINAGE CIVIL

**Tylia COLOMBEL** le 15 avril 2017



### MARIAGES

**Benoît ASSELIN et Maryline LECORBEILLER** le 13 mai 20

**Thomas FRIEDRICH et Fatoumata KEÏTA** le 20 mai 2017

### MARIAGE HORS COMMUNE

**Matthieu ANQUETIL et Julie OGER** le 13 mai 2017



### DÉCÈS

**Dominique GIARD veuve SAUNIER** le 9 janvier 2017

**Colette BÉNARD épouse FOURÉ** le 18 février 2017

**Corinne GODEY** le 23 février 2017

**Thierry BELLEHACHE** le 6 mars 2017

**Denise LAVAL veuve LACHERAY** le 27 mars 2017

**Jean-Luc DAVESNE** le 31 mars 2017

**Bernadette JOUANNE veuve RICHARD** le 8 avril 2017

**Jean POLLET** le 8 avril 2017

**Patrick HUGUERRE** le 19 avril 2017



## Du nouveau pour les cartes d'identité

Tout comme les passeports, les cartes d'identité seront désormais biométriques. La commune n'étant pas dotée du matériel adéquat, depuis le **LUNDI 24 AVRIL 2017**, l'établissement des cartes d'identité et des passeports s'effectue en Mairie de Fécamp **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** du LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

La prise de rendez-vous s'effectuera au guichet du service état civil ou par téléphone au 02.35.10.60.40.

# CFCM

## Mécanique Chaudronnerie Métallerie - Serrurerie

215, imp. du petit Hameau  
76400 ST-LÉONARD  
Tél. 02 35 29 98 79 - Fax 02 35 29 98 76



caroline gremont

tête en l'hair  
espace coiffure mode  
02.35.27.73.81

20 rue emila benard  
76110 gadenville

# DEHONDT

## MOTOCULTURE • INDUSTRIE

Saint-Antoine-la-Forêt - LILLEBONNE  
☎ 02.35.39.80.10 - [www.dehondt.fr](http://www.dehondt.fr)

# INTERSPORT®

## DG-SPORTS SARL

Centre Commercial Les Voiles de St-Léonard

76400 SAINT-LÉONARD

Tél. 02 27 30 20 10

*Tous les sports, le camping, la détente, le sportswear*

# PHILIPPE RIOULT

## Artisan Couvreur

119, route de la Croix-Bigot - Saint-Léonard

Tél. 02 35 29 33 16

# LUDI VIGNE

## CAVE & ECOLE DU VIN

10, place du carreau - 76400 FECAMP

Tél : 02 35 28 27 38

[www.ludivigne.com](http://www.ludivigne.com)

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER  
CLOISONS SÈCHES - PLACOPLÂTRE - ISOLATION  
RÉNOVATION - FERMETURES - PARQUET

## SARL LALOI & FILS

Hameau de Bondeville

76400 STE-HÉLÈNE BONDEVILLE

Tél. 02 35 28 74 46 - 02 35 56 29 62 - Fax 02 35 27 96 70

CENTRE COMMERCIAL  
GRAND'VOILE  
SAINT LEONARD  
Tél. 02 35 28 86 58  
[tissuscauchois@orange.fr](mailto:tissuscauchois@orange.fr)



TISSUS, LINGE DE MAISON,  
LITERIE TOUTES DIMENSIONS, CADEAUX, ATELIER DE CONFECTION,  
FABRICATION ET POSE DE RIDEAUX.

DU LUNDI AU SAMEDI. DE 9H30 À 12H. ET DE 14H. À 19H.

 <p><b>Durand</b> IMPRIMEURS Dep. 18</p> <p>Tél. 02 35 10 37 37 Fax 02 35 10 37 39 lecamp@durand-imprimeurs.com</p>  <p>www.durand-imprimeurs.com</p>	<p>Quantité : 1.100 brochures - Impression quadri + vernis satiné recto verso sur couché satiné blanc 250 g. (couv.) 115 g. (int.)</p> <p>Format : 250 x 220 mm</p>		<p><b>BON A TIRER</b> SORTIE SANS GARANTIE DES COULEURS</p> <p>Date : 30 mai 2017</p> <p><input type="checkbox"/> sans modification</p> <p><input type="checkbox"/> avec modification</p> <p>Signature :</p>			
	<table><tr><td> Cyan</td><td rowspan="4">Commentaire : _____ _____ _____ _____</td></tr><tr><td> Magenta</td></tr><tr><td> Jaune</td></tr><tr><td> Noir</td></tr></table>	 Cyan		Commentaire : _____ _____ _____ _____	 Magenta	 Jaune
 Cyan	Commentaire : _____ _____ _____ _____					
 Magenta						
 Jaune						
 Noir						